



Négociations salariales 2007

Compensation du renchérissement: le personnel contribue aux économies

Les négociations salariales 2007 pour le personnel de la SSR se sont déroulées sous des auspices particulièrement défavorables : La SSR risque de devoir économiser jusqu'à 140 millions de francs dans le courant des prochaines années, il n'est pas certain qu'elle obtiendra l'augmentation de la redevance dont elle a besoin pour assurer son financement et, de plus, l'ordonnance sur la LRTV pourrait lui valoir des pertes du côté des recettes de la publicité et du sponsoring.

C'est dans ce contexte que le SSM s'est battu au long de deux séances de négociations et d'une rencontre avec Armin Walpen pour obtenir en particulier la compensation du renchérissement. Résultat : L'indexation des salaires sur le renchérissement est reportée mais elle n'est pas abandonnée.

Mesures salariales pour 2007

- Allocation unique de CHF 1'000.- (pro rata temporis). Les personnes dont le salaire dépasse 110% du salaire de référence toucheront la moitié de cette allocation.
- Augmentation de CHF 600.- (pro rata temporis) pour tous, intégrée au salaire, dès le 1.1.2008. La compensation du renchérissement pour 2008 sera définie dans le cadre des négociations salariales ordinaires de 2007, compte tenu du renchérissement pour la période d'octobre 2006 à octobre 2007.
- Un total de 1,4% de la masse salariale sera consacré au développement salarial et à la rémunération de la prestation (primes) conformément à l'art. 31 CCT.

Par rapport aux accords salariaux pris dans d'autres secteurs, ce résultat peut paraître insatisfaisant. L'appréciation est néanmoins plus nuancée si l'on tient compte du contexte dans lequel opère aujourd'hui la SSR. Et puis, il reste toujours l'espoir, le dernier à mourir, en dépit des sombres perspectives financières qui se profilent pour la SSR.